

VILLE DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY

LOT 1 : ASSURANCE DES DOMMAGES AUX BIENS

ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 - contractant

Je soussigné,

représentant la Société (nb) :

nb indiquer s'il y a lieu l'identification de la personne morale soumissionnaire autre que la Société d'assurances portant le risque.

- domicilié à :
- numéro de téléphone numéro de télécopie
- numéro d'identification SIRET
- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (s'il y a lieu) :
- code APE

agissant pour le compte de la Société d'assurances (identification) :

intervenant en qualité d'apérateur (**nb**), avec une participation de % , désigné comme mandataire des co-assureurs suivants (identification des co-assureurs et % d'engagement respectif)

nb : cette mention doit obligatoirement être complétée en cas de recours à la co-assurance (cf. art 3.2 du règlement de la consultation) ; si l'offre n'est pas concernée par cette disposition, porter l'annotation "sans objet" en lieu et place de l'identification des co-assureurs.

après avoir pris connaissance du règlement de la consultation et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés dans le règlement de consultation,

m'engage conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations dans les conditions ci-après définies :

SANS AUCUNE RESERVE SUR LES DISPOSITIONS DEFINIES PAR LE CCTP

AVEC LES RESERVES INDIQUEES DANS LE DOCUMENT ANNEXE CI-JOINT COMPORTANT _____ PAGES

nb rayer la mention inutile et, en cas de proposition avec réserves ou variantes, indiquer le nombre de pages du document en donnant l'énumération exhaustive.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Article 2 - conditions financières

INDICE RETENU (s'il y a lieu) : (valeur au :)

LIMITATION CONTRACTUELLE D'INDEMNITE : €
(en indiquer le montant, s'il y a lieu)

ASSIETTES PROVISIONNELLES RETENUES (nb) :
nb : indiquer nature et valeur de l'assiette retenue ou s'il s'agit d'un forfait indiquer "forfait"

GARANTIES DE BASE

TAUX TTC (sur assiette définie ci-dessus) :

PRIME PROVISIONNELLE TTC :

article 3 - paiements

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : à :

- code banque : code guichet : clé :

joindre un RIB ou un RIP

Fait en un seul original, à le

Mention manuscrite "Lu et approuvé"

Signature et cachet du soumissionnaire

APPROBATION DU MARCHE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Le représentant légal de la Personne Publique.

Fait à,

le